

Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce :

Modérée 6/14

Aigle royal

Aquila chrysaetos - *Aguila daurada*

Code Natura 2000 : A 091

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : Préoccupation mineure
Statut français : Vulnérable
Liste rouge Lang. Roussillon : Vulnérable

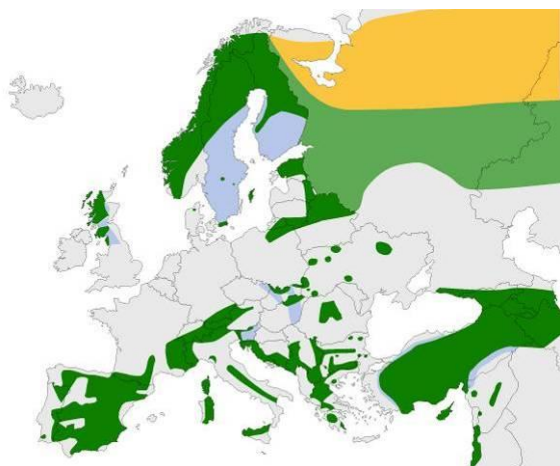
Description de l'espèce

L'Aigle royal est un grand planeur à l'envergure impressionnante. Les adultes sont uniformément marron foncé avec des reflets dorés sur la nuque (d'où son nom catalan « *Aguila daurada* »). Les juvéniles sont reconnaissables au dessous des ailes et de la queue blancs. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte lors de leur sixième année.



Dessin : M. Bos

Répartition en Europe



Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	4 300	4 800	-
Effectif français	390	450	9%
Effectif régional	45	53	11%
Effectif départemental	14	16	26-36%

* Russie et Turquie non comprises.

Ecologie

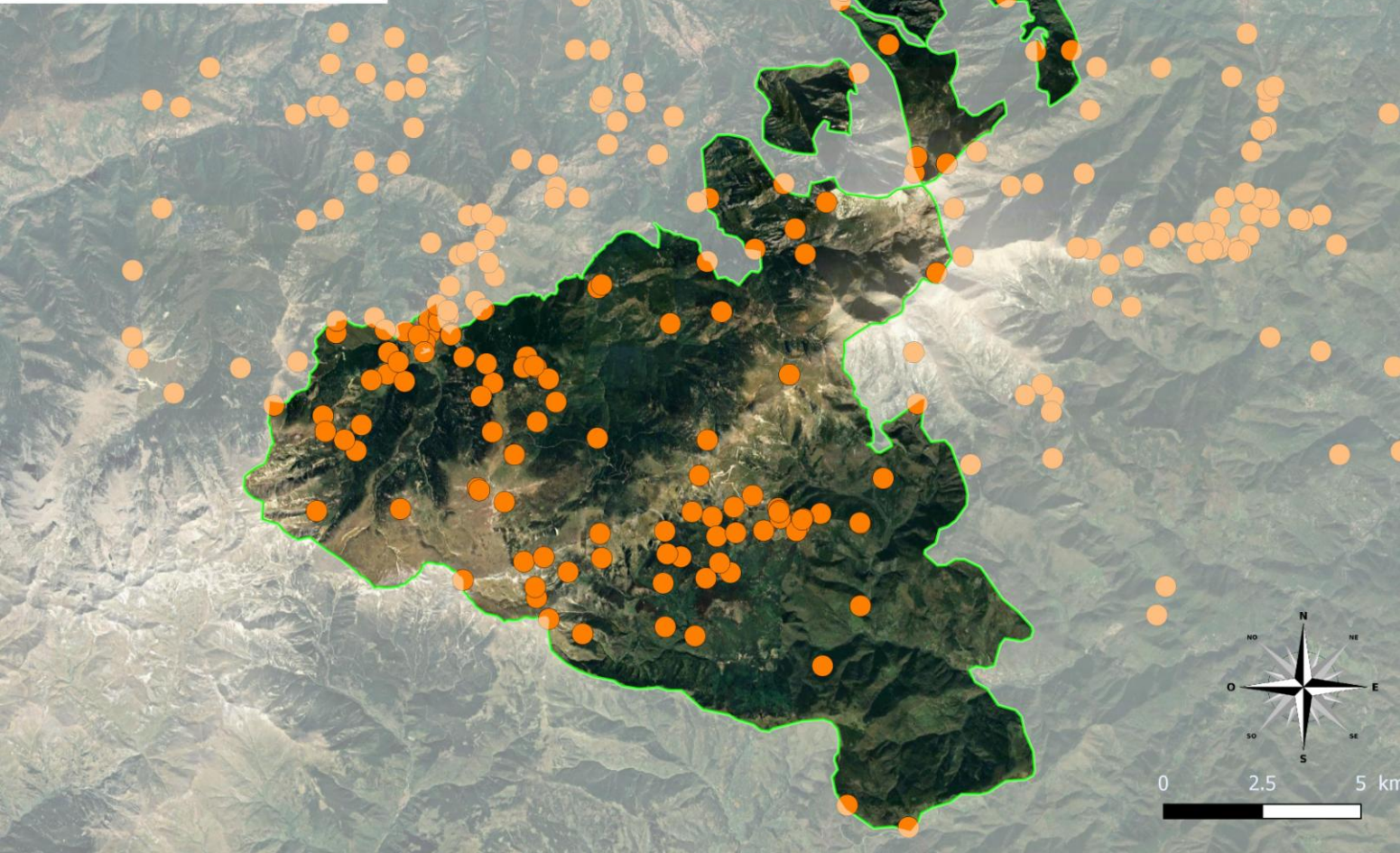
- Habitat : massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes, constituant son territoire de chasse, et de falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification. Classiquement, les sites de nidification sont situés plus bas en altitude que les zones de chasse.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement composé de mammifères de taille moyenne (marmotte en particulier) mais aussi d'oiseaux. Il peut être charognard en hiver.
- Reproduction : l'Aigle royal niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol. [février-juillet]
- Migration : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et aux Prépyrénées (Corbières, Cévennes), où il niche à plus basse altitude.

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.

● Observations Aigle royal (2011-2019)
 ZPS Canigou - Conques de la Preste
 Réalisation : GOR, 2020
 Fond de carte : Google, 2020



Principaux habitats exploités sur la ZPS

Territoires de chasse : estives (pelouses alpines, landines), pierriers et rocailles.
 Sites de nidification : falaises ou escarpements rocheux peu accessibles.

Effectifs sur la ZPS

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs dans la ZPS	3	3
Nombre de couples nicheurs dans le massif	4	4



Bilan sur la ZPS « CANIGOUC / CONQUES DE LA PRESTE »

❖ Répartition
 L'Aigle royal est une espèce typique du massif du Canigou/Conques de la Preste, où les nombreuses falaises et autres escarpements rocheux sont particulièrement favorables à sa reproduction. La superficie de milieux ouverts ou semi-ouverts – constituant les zones d'alimentation préférentielles de l'espèce – relativement faible sur l'ensemble de la ZPS limite néanmoins le nombre de couples nicheurs présents. Ainsi, sur la totalité du massif du Canigou, 4 couples se reproduisent régulièrement, chaque couple utilisant plusieurs aires (nids) souvent situées dans des vallées adjacentes. Le tracé de la ZPS n'inclut que 3 de ces 4 couples dans son périmètre, le couple du nord-ouest étant exclu.

Notons que la productivité (nombre de jeunes produits chaque année) des couples du Canigou est faible du fait de l'absence de reproduction de certains couples certaines années et de l'échec de certaines reproductions, dont les raisons sont bien souvent peu connues. Bien qu'un suivi régulier de la reproduction de chacun des couples fasse défaut, il est probable que la perturbation des couples durant la nidification par différentes activités anthropiques (loisirs, survols hélicoptère...) – en particulier durant la couvaison qui est la période la plus sensible – soit responsable de nombreux échecs de reproduction.

❖ Menaces avérées

- Dérangement des couples nicheurs (hélicoptère, activités de pleine nature)
- Aménagements lourds (destruction de son habitat).

❖ Menaces potentielles

- Electrocutation sur le réseau électrique et collision sur les câbles.
- Le poison, destiné à lutter contre les chiens errants ou les renards, reste une menace potentielle même si aucun cas récent n'a été noté dans les Pyrénées-Orientales.
- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante.

❖ Etat de conservation

L'état de conservation des habitats de l'Aigle royal sur la ZPS « Canigou-Conques de la Preste » peut être qualifié de « favorable » dans l'état actuel de nos connaissances. Les effectifs semblent stables : quand un des individus des couples disparaît le recrutement est assuré et aucun territoire n'est vacant.

❖ Préconisations de gestion

- Limiter les dérangements aux abords des sites de nidification si des échecs successifs sont notés.
- Neutralisation des pylônes électriques moyenne tension et visualisation des câbles.
- Prendre en compte la répartition de l'Aigle royal dans les documents d'urbanisme afin de garantir la conservation des couples nicheurs existants.
- Limiter la fermeture des milieux.

❖ Etudes et suivis à réaliser

- Suivi annuel de la productivité des couples connus.
- Si le besoin s'en faisait sentir, une surveillance des aires de nidification connues pourrait être mise en place afin de garantir la bonne reproduction des couples présents.

❖ Responsabilité du site pour la conservation de l'espèce

L'Aigle royal étant encore assez fréquent dans les massifs montagneux européens, et tout particulièrement dans le sud de l'Europe (Espagne, Pyrénées, Corbières, Massif Central), l'espèce ne semble pas globalement menacée à l'heure actuelle. L'espèce n'étant jamais abondante, la responsabilité régionale de la ZPS « Canigou-Conques de la Preste » pour cette espèce est modérée : Note =6/14.

❖ Bibliographie indicative

- CUGNASSE JM., PICAUD F., VUITON C., PAWLOWSKI F., 2004 – Sensibilité à la fréquentation touristique d'un couple d'Aigle royal sur son site de reproduction. *Meridionalis* 5 : 80-87.
- GOAR J.L., 2003.- *L'Aigle royal dans l'Aude*. 36 pages.
- GOAR J.-L., 2004.- « Aigle royal » : 96-99. In THIOLLAY J.-M. et BRETAGNOLLE V. (coord.). Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris. 178 p.
- GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – Premier cas de nidification arboricole de l'Aigle royal dans les Corbières. *Meridionalis* n° 6. pp28-32.
- JONARD A., 1999.- Extension de la population d'aigles royaux dans les Corbières. *L'Oreillard* 2 : 88-89.
- MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5 : 18-24.
- MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis* 6 : 21-26.
- POMPIDOR JP., 2004 – Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis 20 ans (1983-2003). *La Mélando* n°11 pp 2-19.
- WATSON J., 1999, *The golden eagle*, T & AD Poyser. 150 p.